



Médecine Universitaire Suisse

Rapport annuel 2021

9 juin 2022

Sommaire

Avant-propos	2
A. Rapport d'activité	3
1. Comité de direction	3
2. Commissions spécialisées	4
2.1. Commission des directeurs d'hôpitaux universitaires	4
2.2. Collège des directeurs médicaux (CoDIM)	5
2.3. Commission des directrices et directeurs des soins (FA PDI)	6
3. Travaux des groupes de travail	6
3.1. Groupe de travail « Indicateurs de qualité »	6
3.2. Groupe de travail SPHN « Accords de collaboration »	6
3.3. Feuille de route « Indemnisation des hôpitaux universitaires »	7
3.4. Secrétariat	7
4. Mandats et projets	8
4.1. Promouvoir la relève dans la recherche clinique	8
4.2. Coordination nationale des maladies rares (kosek)	8
4.3. Swiss Transplant Cohort Study (STCS)	9
4.4. Registres	10
4.5. Initiative Qualitätsmedizin (IQM)	10
4.6. Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)	10
4.7. Swisstransplant	11
4.8. <i>White Paper Clinical Research</i>	11
4.9. Engagement dans les programmes de l'OFSP sur la politique de la santé	11
4.9.1. Plateforme « Avenir de la formation médicale »	11
4.9.2. Plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations »	11
4.9.3. Évaluation de la loi sur la transplantation	12
4.9.4. Stratégie Antibiorésistance Suisse (StAR)	12
4.9.5. Programme national de recherche PNR 72	12
4.9.6. Stratégie NOSO	13
4.9.7. Participation à la stratégie de la Confédération pour la promotion de la recherche, du développement et de la production de vaccins	13
4.9.8. Table ronde ODiv et OClin-Dim (ajournement de l'ARM)	13
4.9.9. Forum Oncosuisse	14
4.9.10. Plan directeur pour la biomédecine	14
5. Perspectives pour l'année associative 2022	14

Avant-propos

Chère lectrice, cher lecteur,

La pandémie de Covid a été l'un des plus grands défis auxquels le système de santé suisse a été confronté depuis des décennies. Elle a démontré de manière saisissante le rôle central qu'ont joué les hôpitaux universitaires suisses dans la collaboration avec le réseau de tous les prestataires de santé du pays. 42 % des personnes hospitalisées à la suite du coronavirus ont été prises en charge dans des hôpitaux universitaires. Le personnel de ces établissements a fourni pendant la pandémie un travail remarquable et continue aujourd'hui encore. Au nom du Comité, je tiens à remercier tous les professionnels pour l'engagement dont ils ont su faire preuve durant cette période difficile.

En 2021, l'autorisation des vaccins contre le Covid a joué un rôle de premier plan dans la lutte contre la pandémie. Des centres de vaccination ont rapidement été mis en place par les centres universitaires, soutenant ainsi la campagne vaccinale de la Confédération et des cantons. Enfin, il convient également de souligner la grande efficacité des chercheurs pendant la pandémie. Dans les universités suisses et les hôpitaux universitaires, de nombreux projets de recherche ont été et sont encore menés, tant au niveau de la recherche fondamentale que de la prise en charge des malades. Ces études ont permis de mieux comprendre la nouvelle maladie à laquelle nous avons dû faire face et d'améliorer le traitement des malades.

Outre la lutte contre la pandémie, les hôpitaux universitaires sont aujourd'hui confrontés à de nombreux défis. Ainsi, la pression financière qui pèse sur eux s'est encore accentuée. Les nombreuses réformes du secteur de la santé entraînent en outre une charge supplémentaire dans l'organisation et l'administration des hôpitaux. Par ailleurs, à la suite de l'arrêt des négociations sur l'accord-cadre institutionnel, de grandes incertitudes planent sur la recherche (Horizon Europe) et la sécurité d'approvisionnement en produits médicaux. La collaboration avec les partenaires du secteur de la santé et de la recherche en vue de contribuer au développement d'un système de soins de qualité en Suisse fait également partie des missions les plus importantes d'unimedsuisse. En 2021, la Coordination nationale des maladies rares (kosek), à laquelle unimedsuisse collabore de manière significative, a mené à bien le projet de reconnaissance des centres de diagnostic pour les maladies rares ainsi que les projets pilotes de reconnaissance des centres de référence pour les maladies neuromusculaires et métaboliques rares. Nous avons également eu le plaisir de lancer à l'automne 2021 le nouveau portail Web destiné aux jeunes chercheurs en collaboration avec nos partenaires l'ASSM et la SCTO. Les jeunes chercheurs cliniques bénéficient ainsi d'un accès direct aux offres de soutien et de formation dans toute la Suisse. unimedsuisse considère cette page d'accueil comme une étape importante du projet de l'OFSP « Feuille de route pour promouvoir la relève dans la recherche clinique ».

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement, au nom du Comité, tous les membres des commissions spécialisées et des groupes de travail, les nombreux spécialistes qui ont soutenu unimedsuisse, ainsi que le secrétariat pour leur engagement.

La pandémie a montré à quel point une bonne collaboration entre les hôpitaux universitaires et avec nos partenaires est précieuse. En ma qualité de président, je me réjouis de continuer sur cette voie avec des projets tournés vers l'avenir.



Bertrand Levrat
Président de Médecine Universitaire Suisse

A. Rapport d'activité

La septième année depuis la création d'unimedsuisse en 2015 a été une fois de plus marquée par la pandémie de Covid. Pour les membres, il était indispensable de faire du Covid-19 une priorité, ce qui a eu une influence considérable sur de nombreux projets en cours. Le rapport annuel de 2021 présente le travail fourni au sein des instances de l'association ainsi que l'état d'avancement des mandats et des projets qu'unimedsuisse mène et accompagne.

1. Comité de direction

Le Comité se compose des directeurs des hôpitaux et des directeurs médicaux des hôpitaux universitaires ainsi que des doyens des facultés de médecine. Les membres de l'association sont l'Hôpital universitaire de Bâle, la Faculté de médecine de l'Université de Bâle, l'Inselspital de Berne, la Faculté de médecine de l'Université de Berne, les Hôpitaux universitaires de Genève, la Faculté de médecine de l'Université de Genève, le Centre hospitalier universitaire vaudois, la Faculté de biologie et médecine de l'Université de Lausanne, l'Hôpital universitaire de Zurich, ainsi que la Faculté de médecine de l'Université de Zurich.

Étaient membres du Comité au 31.12.2021 :

- Bâle : Prof. P. Schär (vice-président), Dr W. Kübler, Prof. J. Steiger
- Berne : Prof. C. L. Bassetti, Dr h.c. Uwe E. Jocham, Prof. Urs P. Mosimann
- Genève : Prof. C. Gabay, B. Levrat (président), Prof. A. Perrier
- Lausanne : Prof. M. Pascual (à partir du 01.08.2021), Prof. P. Eckert, Prof. M. Roth-Kleiner
- Zurich : Prof. B. Beck-Schimmer (à partir du 01.08.2021), Prof. G. Zünd, Prof. J. Hodler

Départ du Comité au 31.07.2021 : Prof. J.-D. Tissot, Prof. R. Weber. Le Comité les remercie de leur engagement pour unimedsuisse dans le cadre de différents organes, groupes de travail et mandats.

Le Comité s'est réuni à quatre reprises en 2021. Ses sujets prioritaires étaient le Covid-19, le développement de la qualité, les maladies rares et le programme de réforme de la politique de santé de la Confédération. Le Comité s'est consacré aux thèmes suivants :

- Gestion de la pandémie de Covid-19 : l'instance a été utilisée pour échanger des expériences, aborder des préoccupations politiques et convenir d'une collaboration étroite. Ces travaux ont été communiqués publiquement lors de la [conférence de presse](#) du 6 mai 2021.
- unimedsuisse s'engage activement dans la mise en œuvre des mesures clés du Concept national maladies rares. Dans ce cadre, unimedsuisse s'est impliquée dans l'association « Coordination nationale des maladies rares » (kosek) tant au niveau des ressources humaines qu'au niveau financier. Comme en 2020, unimedsuisse a également financé une partie des coûts de la collaboration entre la kosek et la base de données « Orphanet Suisse », car il est essentiel pour le projet de rendre visibles les offres des hôpitaux relatives aux maladies rares.
- La mise en relation avec les acteurs importants au niveau national a été poursuivie en 2021, notamment lors de la rencontre annuelle avec l'OFSP.
- Pour la négociation des accords de collaboration du SPHN, le Comité a mis en place un groupe de travail chargé d'élaborer ensemble des structures de processus efficaces et d'aborder les problèmes de la première période de financement. Le projet de contrat a été approuvé en août.
- Le Comité a discuté avec la Swiss Transplant Cohort Study (STCS) de son organisation et de son financement à partir de 2023. Pour l'introduction du nouveau modèle de rémunération, la STCS sera transformée en entité juridique indépendante d'une association propre. La transition est prévue pour 2022.
- Le Comité a pris connaissance avec intérêt du White Paper Clinical Research publié en 2021 par l'ASSM. Il a également décidé de participer à sa mise en œuvre dans le cadre de la nouvelle plateforme nationale de coordination de la recherche clinique sous l'égide de l'ASSM.

- En collaboration avec la SCTO et l'ASSM, une étape importante du projet de l'OFSP « Feuille de route pour promouvoir la relève dans la recherche clinique » a été franchie en 2021 : À l'automne 2021, le portail Web Clinical Research a été mis en ligne afin de fournir aux jeunes chercheurs des informations sur les parcours de carrière et les offres de soutien dans le domaine de la recherche clinique.

En 2021, l'association a pris position sur les projets suivants :

- Vis-à-vis de la Confédération, concernant les modifications de l'ordonnance relative à l'admission des fournisseurs de prestations (modification de l'OAMal et de l'OPAS, février 2021), le droit d'exécution de l'AI (LAI, mars 2021), la révision de l'ordonnance sur l'enregistrement des maladies oncologiques (OEMO, juillet 2021), l'ordonnance sur les diagnostics in vitro et la modification de l'ordonnance sur les essais cliniques de dispositifs médicaux (juillet 2021), la consultation sur la stratégie qualité du Conseil fédéral et les objectifs quadriennaux pour le développement de la qualité (août 2021), la révision partielle de la loi sur la transplantation (septembre 2021) ainsi que l'audition sur les objectifs de l'e-ID (octobre 2021).
- Vis-à-vis de H+, dans la discussion du document de prise de position sur la qualité de l'indication.

2. Commissions spécialisées

unimedsuisse dispose de trois commissions spécialisées permanentes qui assurent la coordination entre les membres et qui cherchent à développer des bases de discussion ainsi que des solutions.

2.1. Commission des directeurs d'hôpitaux universitaires

Depuis 2017, la commission des directeurs d'hôpitaux universitaires est organisée conjointement avec la Conférence active des hôpitaux universitaires H+ existante. Au 31.12.2021, les membres de la commission spécialisée des directeurs d'hôpitaux étaient : Dr W. Kübler (présidence), Dr h.c. Uwe E. Jocham, B. Levrat, Prof. P. Eckert et Prof. G. Zünd. La commission est épaulée par le secrétariat de H+ et la directrice de H+ A.-G. Bütikofer ainsi que par la secrétaire générale d'unimedsuisse A. Nienhaus.

En 2021, quatre réunions de la commission des directeurs d'hôpitaux se sont tenues en lien avec la Conférence active des hôpitaux universitaires H+. Les sujets traités comprenaient notamment les suivants :

- Positions stratégiques en rapport avec des thèmes de politique financière, tels que la politique tarifaire stationnaire et ambulatoire, le benchmarking national pour le calcul des tarifs, les questions de financement des hôpitaux universitaires, l'indemnisation des coûts supplémentaires et des pertes de revenus liées à la pandémie de Covid-19. Il existe ici une coopération étroite avec l'Unifin, l'organe de coordination des directeurs financiers et des directrices financières des hôpitaux universitaires.
- Feuille de route pour la compensation des prestations des hôpitaux universitaires : Les activités ont été menées dans le cadre d'un groupe de travail composé d'U.E. Jocham, O. Peters et S. Janz avec le soutien d'une agence de communication. Elles ont été rapportées notamment lors de la deuxième conférence de presse sur le bilan des hôpitaux universitaires relative à la pandémie qui s'est tenue le 06.05.2021. La tarification ambulatoire ainsi que la transparence des coûts pour les hôpitaux universitaires ont fait l'objet d'interpellations au CN.
- Discussion autour d'un système de santé durable et échange sur les mesures déjà prises. Les membres de la conférence active examinent la possibilité de participer à l'initiative « Exemplarité Énergie et Climat » de la Confédération.
- Coordination avec H+ en ce qui concerne les thèmes politiques actuels : Cela comprenait le vote sur l'initiative en matière de soins, le contre-projet, l'adaptation de l'OAMal sur le thème des médicaments et de l'art. 71 a-d ainsi que le vote sur l'initiative « Interdiction de l'expérimentation animale et humaine ».

- Départ de l'Unifin au 31.12.2021 : O. Peters. La Conférence active lui adresse ses remerciements pour son engagement auprès de l'Unifin et sa collaboration à la feuille de route spécifique à l'indemnisation des hôpitaux universitaires.

Dans le contexte de la pandémie, la Commission des directeurs d'hôpitaux a créé un nouvel organe qui s'est réuni chaque semaine par visioconférence sous le titre « Échange sur le Covid-19 » pendant les différentes vagues de la pandémie. Vingt-quatre visioconférences de ce type ont eu lieu en 2021.

- Au cours du premier semestre, les échanges ont été fortement marqués par des questions concernant la mise en place des centres de vaccination et les mesures de protection du personnel. Lors de ces réunions d'échange, la question des mesures à prendre en cas de pandémie et de la charge de travail des différents hôpitaux universitaires a été abordée. En outre, ce cadre a permis de préparer l'échange avec l'OFSP et de discuter des bases pour la conférence de presse sur le bilan du 6 mai 2021.
- À partir du mois d'octobre, l'échange régulier a été utilisé pour évaluer conjointement la vague Delta, échanger au sujet des problématiques actuelles et formuler des préoccupations communes autour de la lutte contre la pandémie. Les sujets prioritaires ont été notamment la saturation des unités de soins intensifs, la surcharge de travail du personnel, la problématique du report des opérations ainsi que le rappel de vaccin contre le Covid-19 dans les hôpitaux et les différents cantons.
- L'échange a également servi à voter sur des questions politiques.

2.2. Collège des directeurs médicaux (CoDIM)

Le CoDIM est composé des directeurs médicaux des hôpitaux universitaires. Étaient membres du CoDIM au 31.12.2021 : Prof. J. Hodler, Prof. U. P. Mosimann, Prof. A. Perrier (président), Prof. M. Roth-Kleiner et Prof. J. Steiger.

En 2021, le CoDIM s'est retrouvé à l'occasion de quatre réunions et d'un atelier en vue de traiter les points suivants :

- Comme en 2020, la situation sanitaire a contraint le Collège à concentrer une grande partie des efforts sur la pandémie de Covid-19 : l'instance a été utilisée pour échanger des expériences concernant la coordination nationale des unités de soins intensifs, la vaccination du personnel, le dépistage du personnel, l'échange de données et l'impact de la pandémie sur le personnel et les étudiants en médecine.
- La qualité est restée un sujet prioritaire en 2021. À ce titre, un atelier sur le développement de la qualité a été animé par A. Staines, en collaboration avec la commission des directrices et directeurs des soins, les responsables de la qualité et des invités de la Commission fédérale de la qualité. Deux intérêts ont défini l'orientation : la poursuite des travaux sur les indicateurs de qualité et les processus d'apprentissage positifs dans les cliniques, ainsi que l'inclusion des patients dans les projets.
- Le groupe de travail composé des responsables qualité des cinq hôpitaux universitaires a poursuivi son action sur les indicateurs de qualité, intégré à cet effet des domaines spécialisés supplémentaires et analysé de premières données de registre. Elle fait parvenir des rapports réguliers au CoDIM et à la FA PDI. Le groupe de travail a également présenté les résultats de l'évaluation ANQ.
- Discussions de fond et préparation des travaux du Comité autour du projet sur les maladies rares de la Coordination nationale des maladies rares (kosek). L'accent a été mis sur les projets pilotes des centres de référence ainsi que sur l'avenir organisationnel et financier de la kosek.
- Discussion autour d'une position à adopter concernant le financement de nouvelles thérapies onéreuses dans le cadre de la réforme de l'art. 71a-d OAMal.
- Projets de politique de santé en cours et représentation d'unimedsuisse dans les comités de projet correspondants tels que le conseil de fondation de Swisstransplant, la plateforme Avenir de la formation médicale, les organes de l'ISFM, l'IQM, la plateforme de coordination de la recherche clinique de l'ASSM.

- Vote sur les consultations politiques et enquêtes en cours : adaptation de l'OAMal pour l'admission des fournisseurs de prestations, développement de l'AI, contre-proposition indirecte relative à l'initiative pour le don d'organes et évaluation du remboursement des médicaments.

2.3. Commission des directrices et directeurs des soins (FA PDI)

La FA PDI se compose des directrices et directeurs des soins infirmiers des hôpitaux universitaires. Étaient membres de la FA PDI au 31.12.2021 : P. Adomeit (Insel Gruppe), G. Brenner (USZ, présidence), I. Gisler Ries (USB), I. Lehn (CHUV) et M.-J. Roulin (HUG).

En 2021, la FA PDI s'est retrouvée à l'occasion de quatre réunions et d'un atelier en vue de traiter les points suivants :

- Comme thème principal, l'instance a élaboré un document conceptuel sur le profil professionnel des « Nurse Practitioners » (infirmiers praticiens / infirmières praticiennes), sur la base du mandat du Comité. S. De Geest (INS UNIBAS) et M. Eicher (IUFERS UNIL) ont également participé à ces travaux. Les réunions ont donné lieu à un échange sur les différents rôles professionnels et sur des exemples issus de la pratique (p. ex. du CHUV).
- La durée d'exercice des métiers de soins infirmiers et le développement des disciplines spécialisées ont également été abordés comme axe prioritaire. Après présentation d'exemples issus des bonnes pratiques, les derniers travaux de recherche de la Haute école spécialisée bernoise dans ce domaine ont été abordés. L'objectif était de favoriser l'échange entre les cinq hôpitaux universitaires. Ce dialogue se poursuivra en 2022.
- Les thèmes se rapportant à la qualité ont été traités avec le Collège des directeurs médicaux (voir chapitre 2.2). La FA PDI s'engage pour des données de qualité transparentes et pour l'inclusion des patients. Un nouvel indicateur en lien avec les soins doit être ajouté à ceux existants.
- Les réunions avec le CoDIM ont permis un échange interprofessionnel d'expériences sur la pandémie de Covid-19.
- Votes sur les consultations politiques en cours, les enquêtes et les questions pertinentes pour les directeurs et directrices des soins.

3. Travaux des groupes de travail

En raison de la pandémie, les activités des groupes de travail ont été limitées à l'essentiel en 2021. C'est pourquoi les activités qui ont été poursuivies en 2021 sont présentées en premier ci-après.

3.1. Groupe de travail « Indicateurs de qualité »

Ce groupe de travail est composé des responsables de la qualité des hôpitaux universitaires. Étaient membres au 31.12.2021 : P. Chopard et A. Ourahmoune (HUG), F. Giuliani et A. van Vegten (USZ), M. Roth-Kleiner (CHUV), F. Rüter (président) et S. Bilger (USB) et J. Winkens-Nothers (Insel Gruppe).

Le groupe de travail s'est réuni à trois reprises : il est parvenu à établir une bonne collaboration, basée sur la confiance, entre les hôpitaux universitaires concernant la qualité. En 2021, l'évaluation des indicateurs ANQ pour les cinq hôpitaux universitaires a été présentée au CoDIM et à la FA PDI. En août, un calendrier a été défini pour mener à bien le projet autour des indicateurs. L'objectif est de terminer l'harmonisation des définitions et l'analyse rétrospective des données disponibles d'ici mi-2022. Ce travail sera ensuite présenté au Comité. Il est également question de réfléchir aux processus internes qui peuvent bénéficier de ce travail.

Le groupe de travail se penche également sur le thème du climat de sécurité (Safety Climate). Le type d'enquête ainsi que l'instrument de mesure ont été définis à cet effet. Un sondage de tous les collaborateurs des cinq hôpitaux universitaires est ainsi prévu en 2022.

3.2. Groupe de travail SPHN « Accords de collaboration »

En 2021, le renouvellement de la convention-cadre, soit des accords de collaboration, entre le Swiss Personalized Health Network (SPHN) et les hôpitaux universitaires pour les quatre années à venir était

au programme. Un groupe de travail a été créé pour les négociations. Il a élaboré les objectifs communs pour la période de financement 2021-2024, défini les principes de collaboration et préparé les modules de travail concrets pour les années à venir. Les membres du groupe de travail d'unimedsuisse étaient Dr Jürg Müller et A. Fricker (USB), Prof. Primo Schär (faculté de médecine de Bâle), Prof. Thomas Geiser (Insel Gruppe), Prof. A. Geissbühler (HUG), Oliver Peters (CHUV), Prof. G. Senti et Dr M. Weisskopf (USZ) ainsi que A. Nienhaus du côté du secrétariat. Du côté du SPHN, Prof. U. Frey (président), Dr Th. Geiger (directeur), Dr K. Cramer (SIB/Data Coordination Center) et Prof. Th. Schwede (SPHN National Advisory Board) étaient présents dans le groupe de travail.

Les négociations relatives aux accords de collaboration ont été conclues avec succès à l'été 2021 et tous les hôpitaux universitaires ont pu signer leurs contrats respectifs au second semestre. Le groupe de travail reste en place : dans les années à venir, il préparera les ajouts annuels aux accords de collaboration avec des ensembles de mesures et des objectifs concrets et les soumettra aux organes décisionnels des partenaires contractuels pour approbation.

3.3. Feuille de route « Indemnisation des hôpitaux universitaires »

La modification prévue de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal) concernant les principes de calcul des tarifs met en péril les hôpitaux universitaires suisses. L'introduction d'un benchmarking des coûts à l'échelle nationale pour tous les prestataires (de la maternité à l'hôpital universitaire) avec pour référence le 25^e percentile représente une menace existentielle pour la médecine universitaire suisse et l'innovation médicale inhérente. Les hôpitaux universitaires, qui fournissent des prestations en bout de chaîne et qui constituent la colonne vertébrale des soins hospitaliers suisses, seraient les plus touchés par les conséquences négatives qui en résulteraient. Les demandes des hôpitaux universitaires ont été traitées par le groupe de travail constitué de U.E. Jocham, O. Peters et S. Janz. La CSSS-N s'est heureusement rendu compte de la gravité de la situation et recommande au Conseil fédéral de procéder à un benchmarking séparé pour les hôpitaux universitaires.

L'épidémie de Covid a notamment mis en lumière l'importance cruciale des hôpitaux universitaires pour le système de santé suisse. Le rôle particulier de ces établissements pendant la crise a été présenté de manière marquante lors de plusieurs conférences de presse.

3.4. Secrétariat

Le secrétariat d'unimedsuisse gère les affaires du Comité et les tâches administratives du Comité et du CoDIM, coordonne des positionnements et des prises de position, accompagne les divers groupes de travail de l'association sur le plan du contenu et sur le plan administratif et siège au sein de différents organes de projets avec des partenaires. En outre, le secrétariat de la kosek a été intégré dans unimedsuisse en juin 2017. Pour ce travail, unimedsuisse emploie Agnes Nienhaus en qualité de secrétaire générale, Rahel Zainhofer en qualité d'assistante et Christine Guckert Delasoie chargée de la mise en œuvre des projets de la kosek, pour un taux d'occupation total de 180 %.

La pandémie de Covid-19 a engendré un bond du numérique en ce qui concerne les conférences virtuelles et une réorganisation du travail d'équipe. L'obligation de travailler à domicile a pu être mise en place avec les infrastructures informatiques disponibles et les appareils mobiles.

Un travail approfondi a été réalisé entre autres dans les domaines suivants :

- Organisation d'un échange régulier entre les directeurs concernant la pandémie de Covid-19
- Concertation et mesures de communication relatives au Covid-19
- Prise de position sur les adaptations de l'OAI « Développement continu de l'assurance invalidité »
- Monitoring politique
- Coordination du sommet avec l'OFSP.
- Campagne de vote « Interdiction de l'expérimentation animale et humaine »
- Participation à la conférence de l'association H+ à partir de décembre 2021
- Échange avec l'ASSM sur le projet de planification anticipée concernant la santé

4. Mandats et projets

En 2021, unimedsuisse s'est engagée une fois de plus dans de nombreux projets et programmes nationaux et a coopéré avec ses partenaires du secteur de la santé et du monde de la formation. L'association est représentée auprès des comités nationaux actifs par les personnes ci-dessous. Elle a ainsi apporté aux projets d'envergure nationale ses connaissances professionnelles issues de la médecine universitaire en sa qualité d'organisation de spécialistes.

4.1. Promouvoir la relève dans la recherche clinique

unimedsuisse s'engage, en collaboration avec l'ASSM et la SCTO, à mettre à la disposition des chercheurs une offre intéressante de formations initiales et continues sur des thèmes d'actualité liés à la recherche clinique. En 2021, le guide en ligne pour les jeunes chercheurs suisses a été lancé. Le site Web accompagne les jeunes médecins au niveau national avec une offre variée tout au long de leur carrière dans le domaine de la recherche clinique. Avec le lancement du [portail Web « Clinical research careers »](#), unimedsuisse a franchi une étape importante dans la collaboration au projet de l'OFSP « Feuille de route pour promouvoir la relève dans la recherche clinique ».

4.2. Coordination nationale des maladies rares (kosek)

En 2021, unimedsuisse est restée très engagée sur le plan opérationnel dans la mise en œuvre des projets de la Coordination nationale des maladies rares (kosek) et a continué de cofinancer le domaine « Orphanet ». Au niveau du personnel, elle s'engage dans le projet à travers le professeur J.-B. Wasserfallen, qui préside la kosek, et le secrétariat général d'unimedsuisse, qui dirige le secrétariat de la kosek.

Le travail de la kosek a franchi deux étapes en 2021 : l'association a reconnu 3 nouveaux centres pour les maladies rares, 4 centres de référence pour les maladies métaboliques et 6 centres de référence pour les maladies neuromusculaires. Cela permet aux personnes touchées d'avoir accès à des structures de prise en charge spécialisées dans les maladies rares dans toutes les régions de Suisse.

La kosek a par ailleurs établi avec succès une collaboration systématique avec Orphanet Suisse au cours de ces dernières années. Les reconnaissances de la kosek correspondent à l'évaluation d'Orphanet ; les reconnaissances et réseaux peuvent donc être directement répertoriés dans Orphanet. En 2021, la kosek a également financé les charges supplémentaires supportées par Orphanet pour améliorer la saisie des offres de Suisse alémanique.

En tant que sponsor du Registre suisse des maladies rares (RSMR), la kosek contribue également à la mise en œuvre des mesures du Conseil fédéral pour la constitution de registres. Le financement du RSMR a représenté un défi de taille. À partir de 2021, le RSMR a reçu un soutien financier de la Confédération au sens de l'art. 24 de la loi sur l'enregistrement des maladies oncologiques (LEMO). Ainsi, le RSMR est en bonne posture pour faire avancer ses projets au cours des cinq prochaines années.

Le financement de ces trois piliers de la kosek s'est amélioré : d'une part, la collecte de fonds a pu être poursuivie avec succès. D'autre part, une convention de prestations, qui soulage financièrement l'organe responsable et réduit la dépendance par rapport à la collecte de fonds, a pu être conclue avec l'OFSP pour 2021 et 2022. Le financement de base du RSMR à hauteur de CHF 250 000 par an pendant les cinq prochaines années contribue en outre de manière significative à l'avancement de la collecte de données dans le domaine des maladies rares. Une solution pour le financement à long terme d'Orphanet doit encore être trouvée et devrait se faire par le biais d'une collecte de fonds.

L'année prochaine, la kosek prévoit de franchir d'autres jalons dans ses projets, notamment :

- Le groupe de coordination des centres pour les maladies rares coordonne des projets communs. Il fournit des informations sur les nouvelles offres via différents canaux.
- Les sous-projets des centres pour les maladies rares et les projets pilotes sont clos et ont été évalués. La kosek soumet des recommandations à l'Office fédéral de la santé publique pour la mise en œuvre future ou le développement des projets.
- La procédure ordinaire de reconnaissance est mise en œuvre dans ses procédures et instruments et est soutenue par tous les responsables. La kosek fournit de nombreuses informations sur le processus de reconnaissance et tous les documents y afférents sont accessibles aux institutions, aux sociétés spécialisées, aux spécialistes, aux organisations de patients et aux personnes touchées que cela intéresse.
- La kosek ouvre la première phase de candidature dans le cadre de la procédure ordinaire de reconnaissance et met en œuvre, dans la mesure de ses capacités, les procédures concrètes pour les groupes de maladies spécifiques. Elle le fait en concertation avec les prestataires, les sociétés spécialisées et les organisations de patients des différents groupes de maladies.
- Les structures de prise en charge nouvellement créées seront (davantage) mises en avant auprès de la population.
- Le processus de reconnaissance ordinaire permet à la kosek d'atteindre un rythme satisfaisant et de trouver un bon équilibre entre l'accompagnement des prestataires de santé et des représentants des patients dans la constitution de réseaux et la reconnaissance concrète des centres de référence.

En outre, la kosek continue de s'engager pour la sécurité financière future de ses projets personnels et partenaires afin d'être en mesure de poursuivre son travail en 2022 et au-delà.

4.3. Swiss Transplant Cohort Study (STCS)

unimedsuisse est l'organe responsable de la Swiss Transplant Cohort Study (STCS). Celle-ci est financée conjointement par le Fonds national, les membres de l'association Médecine Universitaire Suisse et l'Hôpital cantonal de Saint-Gall (KSSG). Les tâches liées à la tenue du registre, la présentation et diffusion des informations annuelles et la mise à disposition des données pour la recherche ont été exécutées comme prévu dans l'exercice sous revue malgré les importantes difficultés posées par la pandémie de Covid-19.

En 2021, les jalons suivants ont été franchis avec l'approbation de la requête du FNS pour une « infrastructure de données orientée vers la recherche et un service d'intégration des données (IDS) » pour le financement du FNS de la période s'étendant jusqu'à fin 2024. Le modèle de financement en fonction des cas développé avec unimedsuisse, reposant sur des coûts imputables pour l'assurance de la qualité, a été approuvé par le Comité en 2021. La mise en œuvre du nouveau modèle de financement nécessitera de clarifier la forme juridique de la cohorte, aussi, un nouveau financement transitoire a été approuvé pour 2022. Il faudra également définir les responsables pour la réorganisation, les tâches principales et les jalons.

En outre, l'harmonisation des lettres aux patients de la STCS et de la procédure d'autorisation de l'EKNZ (Ethikkommission Nordwest- und Zentralschweiz) a été achevée et l'introduction dans les centres a été reportée et aura lieu après l'implémentation du nouveau système informatique. La nouvelle application de base de données de la STCS est en cours d'élaboration et les données existantes font actuellement l'objet d'une migration. Le prototype de logiciel IDEAL, développé en collaboration avec sciCORE de l'université de Bâle, a été mis en place à l'USB à des fins de test. Le KSSG a approuvé IDEAL. En 2021, 13 nouvelles publications scientifiques évaluées par des experts ont été publiées.

En 2022, plusieurs activités clés ambitieuses seront menées en parallèle. Les préparatifs nécessaires à la création de l'association STCS et la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle constituent les conditions préalables à l'introduction du modèle de financement par cas pour l'assurance qualité ainsi que l'infrastructure et les services de données de la STCS (IDS). Une mise en œuvre ciblée

et intelligemment planifiée est de mise si l'on souhaite que le mécanisme de financement soit opérationnel d'ici 2023. L'implémentation du nouveau système informatique de la STCS associé à la mise en place d'IDEAL dans les centres de transplantation nécessite une gestion et des ressources aussi bien dans les centres qu'au niveau de la STCS.

4.4. Registres

Les registres de santé constituent une base pour la recherche clinique et épidémiologique et fournissent des données cruciales pour la politique et la planification de la santé. Aussi, l'ANQ, la FMH, H+, l'ASSM et unimedsuisse sont conjointement responsables des recommandations pour la mise en place et l'exploitation de registres de santé. Un groupe de travail commun, auquel participe également le secrétariat d'unimedsuisse, mène les discussions concrètes sur les recommandations, leur communication et les questions d'harmonisation.

La gestion et la transmission de données issues des registres au sein d'un hôpital et entre établissements hospitaliers nécessitent des accords qui doivent apporter des réponses à des questions souvent complexes. Les exigences juridiques, financières et techniques doivent être prises en compte. Les discussions entre les partenaires ont montré qu'il serait utile d'avoir dans la pratique des modèles pour les règlements de données et les bases contractuelles indispensables sur lesquels les registres et les hôpitaux, les commissions d'éthique et les initiatives de recherche pourraient se baser et qui faciliteraient la collaboration de toutes les parties. unimedsuisse a donc lancé fin 2021 un groupe de travail afin d'élaborer un projet en vue de créer de tels modèles et développer la gestion ainsi que le partage des données. L'objectif est d'élaborer une proposition de projet en 2022 et de la soumettre aux organisations responsables que sont l'ANQ, la FMH, H+, l'ASSM et unimedsuisse ainsi qu'au SPHN.

4.5. Initiative Qualitätsmedizin (IQM)

Dans le cadre de l'Initiative Qualitätsmedizin, près de 500 hôpitaux sont actuellement engagés en faveur de l'augmentation de la qualité en médecine au-delà des établissements promoteurs et des Länder. En Allemagne et en Suisse, les membres de l'IQM prennent en charge chaque année environ 8,01 millions de patients hospitalisés. Cela correspond à 40 % des patients en Allemagne et à environ 35 % en Suisse.

Le professeur M. Roth-Kleiner représente désormais unimedsuisse au sein du Comité directeur de l'IQM. De manière générale, les projets visant à améliorer la qualité ont pâti de la priorité qui a été accordée au Covid-19. Pendant la pandémie, l'IQM a en revanche réalisé une analyse à grande échelle des données des patients atteints du Covid-19 qui sera utilisée à l'avenir, notamment en Allemagne, comme base importante pour la planification des places de soins intensifs.

En 2021, l'IQM a lancé la campagne de sensibilisation à l'état confusionnel aigu (delirium) afin de regrouper l'expertise technique au sein de son réseau et de fournir des outils d'information et de formation ainsi qu'un éventuel benchmark. Elle a en outre mis en place un projet pilote sur l'utilisation d'indicateurs PROM. L'objectif est de proposer un benchmark pour les PROMs au sein du réseau de l'IQM en 2022.

4.6. Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)

unimedsuisse est représentée par le professeur J. Hodler en tant qu'invité à l'assemblée plénière et au comité de l'ISFM. La position de la médecine universitaire peut y être présentée. La journée de réflexion de l'ISFM n'a pas pu avoir lieu en raison du Covid-19. En revanche, les réunions ordinaires de l'ISFM ont pu être maintenues. Le contact direct entre l'ISFM et les services dans les hôpitaux, à titre de principaux responsables de la formation médicale postgraduée, est essentiel et doit être entretenu.

En 2021, outre la mise à jour en cours du logbook électronique pour la formation postgraduée, une nouvelle plateforme de formation continue est en cours d'élaboration. En ce qui concerne la formation postgraduée, des ajustements ont été apportés, notamment l'obligation pour les établissements

spécialisés d'accepter les cours de formation obligatoires non seulement comme temps de travail, mais aussi de les payer.

4.7. Swisstransplant

unimedsuisse est représentée par le Prof. J. Steiger au conseil de fondation de Swisstransplant. Le soutien et l'implication active de la médecine universitaire au sein de la fondation Swisstransplant sont essentiels, puisque les centres de transplantation comptent parmi les interlocuteurs les plus importants dans le processus de don et de transplantation. Pour ce qui est des dons, près de deux tiers des donneuses et donateurs proviennent des centres de transplantation. Le financement ad hoc des ressources humaines sur le plan des donateurs d'organes et de tissus des centres de transplantation est effectué comme de coutume via Swisstransplant.

Pour 2021, Swisstransplant fait état de 1434 patients sur la liste d'attente, 587 transplantations et 72 personnes décédées sur la liste d'attente. Le débat parlementaire sur le passage du consentement explicite au consentement présumé a eu lieu au cours de l'exercice sous revue et a été ouvert par une initiative populaire. unimedsuisse a déjà pris position à ce sujet en 2019. Dans son contre-projet indirect à l'initiative populaire « Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes », le Conseil fédéral a suggéré la mise en place d'un consentement présumé au sens large. Ainsi, les proches doivent continuer à être associés au processus décisionnel relatif au don d'organes. Le Parlement fédéral a adopté le contre-projet indirect à une nette majorité le 1^{er} octobre 2021. Le 15 mai 2022, le peuple votera sur la modification correspondante de la loi sur la transplantation. L'objectif du changement de système est de réduire le temps d'attente avant l'obtention d'un organe pour les patientes et les patients nécessitant une transplantation.

4.8. White Paper Clinical Research

En 2021, l'ASSM a publié le *White Paper Clinical Research*. Celui-ci formule sept objectifs dans le but de réunir tous les acteurs autour d'une vision commune et de renforcer l'impact de la recherche clinique au profit de tous. Cette prise de position a été élaborée pour le compte du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et en collaboration avec des expertes et des experts de différents domaines de la recherche clinique. Sur la base de cette feuille de route, une plateforme nationale a été lancée en 2021 pour coordonner les acteurs financés par des fonds publics dans le domaine de la recherche clinique. L'objectif de la plateforme est de garantir des priorités stratégiques globales et une répartition claire des tâches et des responsabilités entre les acteurs de la recherche clinique. L'ASSM est mandatée par le SEFRI pour l'exploitation ordinaire de la plateforme de coordination nationale de 2021 à 2024. unimedsuisse y est représentée par le professeur A. Perrier.

4.9. Engagement dans les programmes de l'OFSP sur la politique de la santé

4.9.1. Plateforme « Avenir de la formation médicale »

unimedsuisse est représentée par le professeur Ch. A. Meier (USZ) au sein de la plateforme « Avenir de la formation médicale ». En 2021 a sonné le coup d'envoi du nouvel axe principal « Médecin du futur ». Celui-ci est organisé en sous-groupes « Mégatendances – Développements pour la société et le secteur de la santé », « Patient-e-s et public ». Sur la base des conclusions de ces deux groupes de travail, le mandat du troisième va se concrétiser. Celui-ci se penchera sur les compétences du médecin du futur et sur ce que cela signifie pour la formation initiale et continue.

4.9.2. Plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations »

« Plus d'organes pour des transplantations » : c'est sous ce titre que le Conseil fédéral a lancé en 2013 un plan d'action. En collaboration avec les cantons, il a élaboré un ensemble de mesures visant à augmenter le nombre de dons d'organes en Suisse. Ce plan d'action a été mis en œuvre en deux étapes jusqu'à fin 2021. Les principales mesures ont consisté à mieux adapter les structures des hôpitaux à un

don et à encourager la collaboration entre les organismes concernés. En outre, le plan d'action a permis d'améliorer la formation du personnel spécialisé et d'assurer le financement des postes concernés.

Le bilan du plan d'action est positif. Bien que l'objectif fixé de 22 pmp n'ait pas été atteint, le taux de don a encore augmenté pour atteindre 19,1 pmp à fin 2021. Les mesures mises en place ont permis aux hôpitaux d'être mieux équipés pour le don d'organes. Les principaux acteurs du don d'organes en Suisse sont convaincus de l'importance d'un programme commun. Le rapport final de la deuxième étape est attendu pour la mi-2022.

4.9.3. Évaluation de la loi sur la transplantation

Les effets de la loi sur la transplantation et de son application vont être évalués par l'OFSP. Les résultats obtenus permettront de formuler des propositions pour son optimisation. La première étape de l'évaluation sommative s'est achevée fin 2021. unimedsuisse est représentée par le docteur M. Rusca (CHUV) dans le groupe d'accompagnement de l'évaluation de la loi sur la transplantation. [Le rapport final](#) relatif à la première étape a été publié avec [la prise de position de l'OFSP](#) le 2 mars 2022. Dans l'ensemble, l'évaluation montre que l'activité de transplantation a connu une évolution positive en Suisse depuis 2007 dans les quatre domaines thématiques (l'information du public, la constatation du décès et les mesures médicales préliminaires, l'attribution d'organes et la qualité des transplantations) et que les acteurs tiennent compte des directives et les mettent en œuvre. L'OFSP estime qu'une adaptation des bases légales est peu utile.

4.9.4. Stratégie Antibiorésistance Suisse (StAR)

unimedsuisse appuie la Stratégie nationale Antibiorésistance (StAR) de la Confédération et représentée par le Prof. N. Müller (USZ) dans le domaine des aspects en médecine humaine (StAR M). De nombreux autres collaborateurs motivés des hôpitaux universitaires (délégués notamment par les associations professionnelles, SwissNoso) sont représentés dans les groupes centraux et les comités de projet.

Les mesures de la Stratégie Antibiorésistance concernent les êtres humains, les animaux, l'agriculture et l'environnement. Elles sont réparties en huit champs d'action. La stratégie suit l'approche One Health. En 2021, malgré les circonstances difficiles, les trois sous-projets du domaine humain ont pu être consolidés dans le cadre de StAR II. Dans le cadre du sous-projet *Antimicrobial stewardship programs*, le développement de la plateforme nationale *Antimicrobial consumption monitoring* a été poursuivi avec Anresis et d'autres étapes ont été définies dans le cadre des *programmes Antimicrobial Stewardship (AMS)* pour une implémentation systématique dans les établissements de santé. Dans le cadre du sous-projet « Directives relatives à la prescription », des directives Covid-19 actualisées en permanence ont été développées dans toute la Suisse. Dans le cadre du sous-projet *C. difficile* (Clostridioides difficile), une preuve de concept a été mise au point pour le dépistage des infections à *C. difficile* à l'Inselspital de Berne, dans le but d'un dépistage systématique dans toute la Suisse.

Le mandat StaR II expirera en 2022, c'est pourquoi la clôture des trois sous-projets est prévue. Sur cette base, des projets de suivi sont en cours de planification.

4.9.5. Programme national de recherche PNR 72

unimedsuisse était représentée par le docteur P. Jent (Inselspital) lors de la session de dialogue « Utilisation rationnelle des antibiotiques et changement de comportements en médecine humaine et vétérinaire, en agriculture et chez les consommatrices et les consommateurs » du programme national de recherche « Résistance aux antimicrobiens » (PNR 72). Le PNR 72 étudie de nouvelles approches pour freiner la propagation de la résistance aux antibiotiques et améliorer les possibilités de traitement. Le PNR 72 comprend 45 projets menés dans des instituts de recherche à travers toute la Suisse. Il est mis en œuvre par le Fonds national suisse (FNS) sur mandat du Conseil fédéral, dispose d'une enveloppe financière de CHF 20 millions et s'étend de 2016 à 2022.

Le dialogue s'est concentré sur les problèmes que soulève dans les domaines ambulatoires la prescription d'antibiotiques en médecine humaine et en élevage et a présenté les résultats d'une étude de l'UNIL sur la gestion rationnelle des antimicrobiens à l'hôpital universitaire, qui a permis d'optimiser 24 % des prescriptions d'antibiotiques. Le rôle des hôpitaux universitaires dans les programmes AMS et l'élaboration des lignes directrices sur les antibiotiques a été abordé.

4.9.6. Stratégie NOSO

unimedsuisse est désormais représentée par le docteur P. Jent (Inselspital) auprès du pool d'experts chargé de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de surveillance, de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins (NOSO) de l'OFSP. Le but global de la stratégie NOSO est de réduire les infections associées aux soins (IAS) et d'éviter la propagation d'agents pathogènes potentiellement dangereux dans les hôpitaux et les EMS. Afin d'optimiser la prévention des IAS, Swissnoso a élaboré des [exigences structurelles minimales](#) uniformes pour les hôpitaux de soins aigus suisses en concertation avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). La conception du paysage de l'AMS est prévue pour 2022.

4.9.7. Participation à la stratégie de la Confédération pour la promotion de la recherche, du développement et de la production de vaccins

Le Conseil fédéral a approuvé un programme de promotion de la recherche, du développement et de la production de vaccins d'un montant de 50 millions de francs qui s'étend jusqu'à fin 2022 et a défini les critères de base pour les investissements de la Confédération. Les subventions doivent contribuer à l'accès rapide et à l'approvisionnement de la population suisse en nouveaux médicaments innovants contre le Covid-19. Il s'agit également d'améliorer les conditions-cadres en Suisse afin de promouvoir le développement et la production de technologies innovantes en matière de vaccins. En outre, avec les hautes écoles et l'industrie, une stratégie d'avenir doit être élaborée pour permettre à la Suisse d'améliorer encore davantage ses conditions-cadres afin qu'elle reste bien positionnée pour fournir rapidement des capacités de recherche, de développement et de production de futurs vaccins lors d'une prochaine pandémie. unimedsuisse est représentée au sein du groupe de travail par le professeur A. Trkola (UZH).

4.9.8. Table ronde ODiv et OClin-Dim (ajournement de l'ARM)

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation suisse sur les dispositifs médicaux le 26 mai 2021, l'accord de reconnaissance mutuelle (ARM) Suisse-UE aurait également dû être actualisé. Dans le cadre de la réglementation en vigueur jusqu'alors (directives 90/385/CEE, 93/42/CEE et 98/79/CE), l'accord de reconnaissance mutuelle Suisse-UE (ARM) permettait à la Suisse d'accéder au marché intérieur européen des dispositifs médicaux en tant que partenaire à part entière et d'opérer, en collaboration avec les autorités compétentes des États membres de l'UE, une surveillance efficace du marché des dispositifs médicaux. La Commission européenne n'a toutefois pas donné suite à la mise à jour de cet accord nécessaire à compter du 26 mai 2021 en raison du contexte politique général (absence de progrès dans l'accord-cadre institutionnel Suisse-UE). Le 14 avril 2021, le Conseil fédéral a mené une procédure de consultation à propos de la nouvelle ordonnance sur les dispositifs médicaux de diagnostic in vitro (ODiv) et des adaptations de l'ordonnance sur les essais cliniques de dispositifs médicaux (OClin-Dim). unimedsuisse a soumis une [prise de position](#) en juillet 2021.

En novembre 2021, l'OFSP a organisé une table ronde afin de présenter de manière explicative les mesures qu'il conviendrait de prendre si l'actualisation de l'ARM restait en suspens et d'en discuter avec les représentantes et représentants des organisations concernées. unimedsuisse a été invitée à la table ronde de l'OFSP en étant représentée par le docteur A. Kappes USB.

4.9.9. Forum Oncosuisse

Depuis la fin de la Stratégie nationale contre le cancer « SNC 2014-2020 », les acteurs dans le domaine du cancer n'ont plus de catalogue exposant les priorités de la collaboration. En tant que principal responsable de la SNC, Oncosuisse prépare un état des lieux des activités et des défis nationaux dans le domaine du cancer en Suisse en tenant compte des résultats de la SNC et dans le contexte de la Stratégie Santé2030 du Conseil fédéral. Il en résultera une base de discussion et d'action actualisée, un « plan directeur 2030 ». Celui-ci est développé et discuté avec toutes les parties prenantes dans le cadre du « Forum Oncosuisse » depuis 2021. Sur la base du plan directeur, des activités concrètes doivent être élaborées pour les champs d'action stratégiques détection précoce, prévention, traitement, suivi, qualité, données, registres et recherche en accord avec les agendas respectifs des acteurs du Forum Oncosuisse et avec les objectifs et stratégies de la politique (de santé). unimedsuisse est représentée au Forum Oncosuisse par le secrétariat.

4.9.10. Plan directeur pour la biomédecine

En raison de l'importance de la recherche et de l'industrie biomédicales pour l'économie Suisse et le secteur de la santé, le Conseil fédéral collabore avec le Département fédéral de l'intérieur (DFI), le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) et le Département fédéral de la justice et de la police (DFJP) à la mise en œuvre du plan directeur 2020-2025. Depuis le début, unimedsuisse est représentée en qualité de partenaire important par les professeurs G. Zünd et C. Bassetti. Le 22 novembre 2021, le conseiller fédéral Alain Berset a invité les représentantes et représentants des organisations impliquées à une table ronde à Berne. Les participantes et les participants ont été informés des éléments du nouveau plan directeur et de l'élaboration de la stratégie vaccinale de la Confédération. Ces deux thèmes ont fait l'objet de discussions ouvertes. Le professeur C. Bassetti a participé à l'événement pour unimedsuisse.

5. Perspectives pour l'année associative 2022

En 2022, les projets d'unimedsuisse reportés en raison de la pandémie reprennent leur essor. Cela est favorisé par le fait que la direction dispose depuis mars 2022 d'une collaboratrice supplémentaire qui se consacre à des projets communs, dans le domaine de la qualité et de la sécurité des patients ou des traitements innovants par exemple.

La première priorité de l'année à venir sera le développement de la qualité. Pour ce faire, le projet en cours d'indicateurs de qualité communs sera développé, une enquête harmonisée sur la culture de la sécurité dans les hôpitaux universitaires sera menée et un projet sera soumis à la discussion afin de renforcer le partenariat avec les patientes et les patients dans le développement des soins de santé au sein des hôpitaux universitaires.

Une autre priorité de 2022 sera la transformation de la cohorte de transplantation (STCS), dont unimedsuisse a jusqu'à présent endossé la responsabilité pour le compte des centres de transplantation. À ce titre, une association doit être créée en 2022 et un nouveau modèle de financement sera mis en œuvre. unimedsuisse s'engage avec les registraires dans la préparation de ces étapes de transformation.

En 2022, unimedsuisse se penchera également sur de nombreux projets de réformes politiques. Cela comprend par exemple les mesures des deux programmes de maîtrise des coûts de la Confédération, qui se trouvent à différents stades du débat politique, les mesures relatives au remboursement des médicaments ou la refonte de la tarification ambulatoire. Cela inclut également l'introduction d'une e-ID administrée par l'État, qui sera soumise à consultation cette année, ou la révision de la loi sur la transplantation et de son ordonnance dans le domaine du don d'organes, de la documentation des activités de transplantation et des dispositions relatives aux transplants. unimedsuisse continuera à s'engager pour que les conditions-cadres permettent le développement constant de la médecine universitaire et pour que les soins médicaux universitaires profitent à tous.